



Festival du Film de Muret 2019

Appel d'offres - Mise en page

Cahier des charges à l'intention du candidat(e) à la mise en page de la brochure du Festival du Film de Muret du 11 au 17 novembre 2019 pour Vive le Cinéma à Muret

Réponse attendue le **15 septembre 2019**
(à envoyer à jo.loubet@ciné-mermoz.com)



1 Contexte	3
1.1 Contexte du Festival du Film du Muret	3
1.2 Contexte “Vive le Cinéma à Muret”	3
2 Appel à projet	4
2.1 Avant-propos et précautions	4
2.2 Trame d’accompagnement de mise en page de la brochure	4
2.2.1 Dispositions primaires :	4
2.2.2 Conception de la partie publicitaire	4
2.2.3 Intégration des textes	4
2.2.4 Intégration des images	4
2.2.5 Intégration de la présentation des acteurs institutionnels	4
2.2.6 Intégration de modalités pratiques	4
2.2.7 Intégration du programme complet	4
2.2.8 Brochure	5
2.2.9 Délais	5
2.2.10 Fonctionnement	5
3 Les moyens humains	5
3.1 Intervenant (à remplir par le candidat)	5
3.2 Intervenant 2	5
3.3 Intervenant 3	5
4 Bordereau de prix et délais	6
5 Règlement	6
6 Réponse à l’appel d’offre	6
7 Signature	6



1 Contexte

1.1 Contexte du Festival du Film du Muret

Le Festival de Film de Muret a pour objet de promouvoir les films Art et Essai, dans un esprit d'amitié et de coopération universelle, de révéler et de mettre en valeur des œuvres de qualité en vue de servir la promotion du film d'auteur.

Les films longs métrages choisis répondent aux critères ci après :

- Films Art et Essai
- Films en avant première, sortant après le 13 novembre 2019
- Ne pas avoir été exploités ailleurs que dans leur pays d'origine ;
- Ne pas avoir été diffusés sur Internet, ni à la télévision ;
- Faire l'objet d'une sortie commerciale dans les salles de cinéma en France

Le Festival du Film de Muret est doté de deux jurys ;

- Jury jeunes de 15 à 24 ans
- Jury adultes de 25 ans et plus

Les règlements du jury et les renseignements complémentaires sont donnés sur le site du festival <https://festivaldufilmduMuret.fr>

1.2 Contexte “Vive le Cinéma à Muret”

Vive le Cinéma à Muret exploitait de 1988 à 2013 le cinéma Mermoz à Muret, cinéma classé Art et Essai avec les 3 labels(Jeune-Public, Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire) et recevait des spectateurs de Muret et des communes voisines (jusqu'à 30 km). Le cinéma Mermoz était partenaire des dispositifs d'éducation à l'image (école et cinéma et lycées et jeunes au cinéma).

Après la fermeture du Mermoz l'association a conclu un partenariat avec Véo Muret, participe à la programmation et à l'accompagnement des films d'auteur, soucieuse de permettre à tous les publics, y compris les scolaires, d'accéder à ces films..

Notre engagement repose sur les valeurs ;

- Favoriser la diffusion du cinéma d'auteur auprès de tous les publics
- Contribuer à développer des actions pédagogiques auprès des élèves de primaire, collège et lycée (références et projets antérieurs dans le domaine éducatif)
- VCM au cinéma Mermoz était partenaire des dispositifs d'éducation à l'image en place en Haute-Garonne, de ciné- jeunes-justice depuis ses débuts.
- VCM met en place chaque année depuis 2013 le Festival du film de Muret, qui programme en novembre des films d'auteur en avant-première et met en place un jury de jeunes qui décerne le ou les prix du Festival. En 2018, VCM met en place un jury d'adulte qui aura pour objectif d'impliquer les adhérents dans l'analyse filmique et la promotion du cinéma d'auteur.
- VCM a participé au parcours laïque et citoyen en 2016 à l'initiative du Conseil Départemental. Le projet a été suivi par 180 élèves soit 7 classes de troisième et leurs enseignants. En 2017 et 2018, VCM a participé au PLC, projet suivi par 10 classes de troisième, soit 300 élèves et leurs enseignants.



2 Appel à projet

2.1 Avant-propos et précautions

Pour des raisons de simplicité de lecture, on utilisera le masculin qui est ici pris dans son sens générique.

Dans ce qui suit, on entend par invité ; réalisateur, comédien, technicien du cinéma ayant collaboré au film, distributeur, producteur,

2.2 Trame d'accompagnement de mise en page de la brochure

2.2.1 Dispositions primaires :

Le candidat devra travailler obligatoirement avec l'outil collaboratif Google Doc. Le Festival du Film de Muret met à la disposition du candidat

- [la version 2018 de la brochure](#)
- une version vierge de la brochure 2019

2.2.2 Conception de la partie publicitaire

- Les images à intégrer seront au format 16/9 placés sur un serveur. Le candidat devra intégrer les publicités en respectant les consignes de l'équipe du festival. Un fichier Google Sheet partagé ou/et Trello partagé permettra de suivre et de noter les intégrations

2.2.3 Intégration des textes

Le candidat recevra pour chaque film deux textes limités à 550 caractères espaces compris qui :

- décrivent le film de façon positive,
- retrace la filmographie du réalisateur.

Le candidat devra :

- intégrer les textes en les adaptant sans en déformer le sens, si ceux-ci ne sont pas conformes aux exigences typographiques,
- veiller à la cohérence des différents textes tant sur le plan du contenu que sur celui iconographique.

2.2.4 Intégration des images

Le candidat devra intégrer :

- une image du film,
- une image du réalisateur.

Ces images seront préparées par l'équipe du festival et disponible sur un serveur.

Le candidat devra veiller à la correspondance entre les images et les films.

2.2.5 Intégration de la présentation des acteurs institutionnels

Le candidat devra intégrer le texte des différents acteurs ; présidente de VCM, direction de Véo-Cinéma, responsable de l'AFCAE, ...

2.2.6 Intégration de modalités pratiques

Les modalités pratiques seront intégrées sur la dernière page.

2.2.7 Intégration du programme complet

L'intégration du programme complet sera placée sur les pages centrales.



2.2.8 Brochure

La brochure sera éditée au format A5. Elle aura 40 à 44 pages voir 48 pages si besoin.

2.2.9 Délais

La brochure doit être disponible le 4 novembre 2009 au Véo Muret pour la journée de présentation des films. Il faut compter 15 jours d'impression. Le fichier terminal sera rendu le 21 octobre.

La version presque aboutie sera rendue le 14 octobre. La semaine 42 sera réservée à la relecture et correction.

2.2.10 Fonctionnement

Il appartient au candidat de demander dans les temps les textes à insérer aux différentes équipes du festival du film de Muret.

3 Les moyens humains

3.1 Intervenant (à remplir par le candidat)

- Nom :
- Fonction :
- Qualification :
- Nom et statut juridique de l'entreprise :

3.2 Intervenant 2

- **Nom : Josette LOUBET**
- Fonction : Présidente de l'association
- Qualification : Conseil exploitation, animation en lien avec Véo-Muret, membre du groupe Patrimoine-répertoire de l'AFCAE (Association Française des Cinémas Art et Essai), bénévole de VCM

3.3 Intervenant 3

- **Nom : Christian VALADE**
- Fonction : Bénévole de VCM
- Qualification :



4 Bordereau de prix et délais

Le candidat peut répondre sur le présent document

Le prestataire a la possibilité de rencontrer par tous moyens à sa convenance, le commanditaire avant de répondre à l'appel d'offre.

Le prestataire a la possibilité de faire des suggestions qui ne sont pas mentionnées dans l'appel d'offre. Elles doivent concourir à la réussite du projet tout en restant dans le cadre de celui-ci.

Désignation des opérations	Date (¹)	Montant TTC
Prise en charge complète pour la conception de la brochure	du 15 septembre au 14 octobre	
Relecture complète du 14 octobre au 20 octobre	du 14 octobre au 21 octobre	
Edition de la version imprimable	21 octobre	
Réunion de bilan avec le prestataire	S48	
Total TTC (²)		

5 Règlement

Le règlement se fera par chèque après la réunion de bilan en semaine 48 à réception de facture.

6 Réponse à l'appel d'offre

Les candidats devront répondre par mail jo.loubet@cine-mermoz.com avant le 15 septembre 2019. Une réponse sera donnée avant le 30 septembre 2019 .

7 Signature

A, le2019

Signature

¹ : Les dates du FFDM sont de 11 novembre 2019 14 h au 17 novembre 22 h

² : Faire la somme du montant total des prestations proposées

